



756A, rue Principale, Saint-Sylvere (QC) G0Z 1H0
Téléphone : 819 285-2075
Télécopieur : 819 285-2040

INVITATION AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-SYLVÈRE

Le développement de votre municipalité vous intéresse, vous avez un peu de temps à consacrer et aimerez jouer un rôle en tant que citoyen ou citoyenne ?

Le comité consultatif d'urbanisme est en période de recrutement. Composé de 5 membres soit : 2 membres du conseil municipal et 3 résidents de la Municipalité de Saint-Sylvere, le comité étudie les dossiers relatifs à l'aménagement et à l'urbanisme qui lui sont soumis par le conseil municipal et lui formule des recommandations. « *tel que demande de dérogation mineure, d'une demande pour un usage conditionnel ou d'une demande pour un projet particulier de construction, de modification* » il n'a pas de pouvoir décisionnel.

La durée du mandat de chaque membre du comité consultatif d'urbanisme est de deux (2) ans et il est renouvelable ou révocable en tout temps par résolution du conseil municipal. Une allocation est attribuée aux membres du Comité consultatif d'urbanisme sous forme de jetons de présence d'une valeur de 25.00 \$.

La municipalité vous lance une invitation à transmettre votre candidature afin de faire connaître votre intérêt à faire partie du Comité consultatif d'urbanisme de Saint-Sylvere en communiquant par courriel à l'adresse dg@saint-sylvere.ca au plus tard le 7 mars 12h00.

Si vous avez besoin de renseignement complémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec nous, il nous fera plaisir de vous répondre le plus rapidement possible.

Invitation donnée ce 22^e jour du mois de février 2022

Sandra Ricard
Directrice générale et greffière-trésorière